



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DU C.V.B.M.

## Dimanche 8 janvier 2023

Le quorum étant atteint avec 31 présents et représentés sur 50 membres du club, le président ouvre la séance à 15 heures dans les locaux du club sis rue du Barrage à Bonneuil.

### Allocution du Président

Marc Blondeau, président, accueille les membres qui se sont déplacés et les remercie ainsi que les porteurs de parts de la SCI Saint-Julien.

**Approbation du compte-rendu de l'AG 2021** *approuvé à l'unanimité*  
**Approbation du règlement intérieur du CVBM** *approuvé à l'unanimité*

### Rapport moral (Marc Blondeau)

#### Activité du club

**Nouveaux membres** : Beale Richard, Perraut Patrick, Piollet Antoine (Licence seule), Via Espinal Oriol.

Membres partis : Daniel Godny, Renan Gouranton, Jean-Claude Gillet

Nouveaux voiliers : le Corsaire d'Oriol, le Start 6 de Richard (à la place du Tabasco qu'il a revendu) et le Sun Fast 20 de Patrick.

Pour infos, nous avons 5 corsaires au club ! C'est l'habitacle le plus représenté actuellement.

**Les régates BATILUS** : elles sont le ciment de notre activité car c'est par la régates régulières que le club résistera à l'érosion de l'activité en Île de France, le nombre et le classement en seront donnés par Philippe Roy dans le bilan sportif.

Pour rappel, les régates Batilus concrétisant la base de nos régates, permettent de partager de nombreuses manches et ainsi aux nouveaux venus de participer à des moments agréables avec les anciens.

La FFV permet ainsi aux clubs de faire connaître leurs activités et favoriser l'acquisition de points tant pour les clubs que pour les concurrents en validant ces régates au classement officiel. 5 voiliers sont nécessaires.

L'apprentissage de la navigation à la voile est le préambule pour participer aux régates externes où les enjeux et le nombre de voiliers sont plus importants : en IDF par exemple régates classées FFV avec 15 à 30 bateaux.

Ainsi, en 2022 nous avons couru en extérieur :

- Descente de la Seine (en juin) au Pecq
- 6 Heures de Vaux à Vaux sur Seine
- Le Ruban Bleu à Triel sur Seine

Et aussi à titre individuel certains ont participé à des régates à l'extérieur : Bruno Benedictus, Bernard Baray, Marc Lafagne, ...

Nos régates importantes sur notre plan d'eau :

- Une belle Coupe Vent d'Ouest / Quillardards de régates

- Les Pieds Gelés Habitables (en novembre) : avec 17 voiliers fut une réussite. La traditionnelle choucroute a donc pu se déguster au grand plaisir des gourmands habitués.  
-Les Pieds Gelés Dériveurs pour clôturer la saison avec 17 dériveurs sur le plan d'eau on n'avait pas depuis longtemps eu autant de compétiteurs pour en découdre !

Il faut continuer cette dynamique d'échange entre clubs en organisant des déplacements extérieurs, que ce soit à titre collectif ou à titre individuel.

Il reste la question posée sur notre plan d'eau du devenir de l'ancienne ZACA associée à la VGA qui permettait deux régates habitables successives (en novembre). Celle-là est réclamée par de nombreux clubs IDF. Elle est toutefois inscrite au calendrier FFV, une action est toujours en cours.

Espérons que l'année 2023 nous apportera la joie de naviguer davantage et d'avoir de nouveaux membres et voiliers au club.

### **Organisation de nos régates Batilus**

Nous sommes confrontés à la diminution régulière du nombre de licenciés dans notre sport, nous essayons de nous rendre attractifs avec nos moyens humains et matériels. Nous avons donc besoin de nos membres pour faire les travaux de " l'ombre " :

- sécurité sur l'eau : surveillance du trafic, sécurité et positionnement des bouées du parcours
- la cabine pour contrôler la course : départ, timing, arrivée....
- l'insertion des résultats sur informatique : il faut former de nouveaux membres pour ne pas bloquer le système de mémorisation ou d'envoi des résultats.

La politique du club est prioritairement d'avoir des bateaux privés et de laisser les voiliers club aux nouveaux si possible. Cette idée continue... (on étudie quelle formule est la plus adaptée au fil du temps. L'Eclair rouge a été vendu à un de nos membres Sylvain.)

### **Les travaux effectués :**

Nous remercions toutes les bonnes volontés impliquées cette année pour préserver la qualité d'accueil au club !

De petits et gros travaux accessoires ont été faits sur certains bateaux :

- Achat accastillage et modification des dériveurs Philippe et Éric
- Un gros chantier sur le corsaire du club avec Jean Marie dépose du lest et réfection

Des journées vertes ont permis, avec l'aide spontanée de nos membres, d'entretenir le club, l'accès au plan d'eau (tailles d'arbustes, tonte, binage, emploi du coupe bordures aux endroits délicats) ; réfection de la clôture avec barbelés suite aux vols et dégradations des sécus moteur ; Réparation partielle de la sécu abimée lors du vol, réparation faite par Marc. Elle devra être rendue parfaitement étanche par un enduit plus épais cette année !

Achat et pose de caméras par Bruce et Marc

Entretien du ponton ; enlèvement des branches vers le dépôt sis sur le terrain de Canoé-Kayak. Les "encombrants" ont été déposés en plusieurs voyages avec la remorque du club vers la rue du Barrage.

Jean-Claude, ancien résident du club est parti vers le sud après 40 années sur le site ! Il ne sera certainement pas remplacé car le logement n'est plus adapté, ceci pose aussi un problème de surveillance en partie résolu par des caméras vidéo.

Nous remercions également d'anciens membres qui offrent leur compétence informatique.

Les moteurs ont été révisés, Bruno a veillé sur le sujet ; tous les moteurs privés sont identifiés avec

étiquette, les vieux réservoir jetés, etc.

Un suivi des moteurs du club pour contrôle avant saison devra être fait début 2023.

Un tour des vestiaires est fait pour vider les anciens non utilisés et donner une place aux nouveaux.

### **Coupe et élagage des arbres :**

Le Port de Bonneuil a élagué ses arbres dans le triangle sis derrière la cabine.

Le service Espaces Verts de Créteil a été sollicité pour l'élagage des arbres

J'oublie de nommer certains qui ont aussi fait les courses diverses pour la choucroute, le service, la cuisson, et déboucher les bouteilles !

### **Achats et nouveaux matériels :**

- des roues increvables pour le compresseur
- un découpeur laser,
- des consommables et des matières pour travailler
- des poires pour réservoir hors-bord
- divers matériels grâce à la dotation annuelle Challenge Président. (~900€)

### **Travaux administratifs :**

Merci à Chantal pour les actions administratives vers les différentes administrations d'Etat ou spécifiques à la Voile, ou pour la maintenance de l'infrastructure du club, pour son dynamisme sans faille pour faire avancer les dossiers et travaux !

Nous restons en contact avec la Mairie, le service des Sports, l'OMS de Créteil (M. LE GUILLOU).

Merci à Sylvie et Philippe pour les liens FFV et leur connaissance de l'arbitrage et de l'historique des compétitions, à Michel Soudière pour le site remis à niveau régulièrement.

Merci à Evelyne pour les tableaux excel de compta.

Merci à Jean, tous les autres, du comité directeur ou non, impliqués dans ce bénévolat qui nous est bien utile avec une question qui reste posée : pourrons nous faire toujours autant dans le futur sans avoir à faire payer les tâches et travaux courants par des tiers extérieurs ?

Le comité devra être étendu cette année à des nouveaux pour donner un nouveau style et trouver d'autres idées nécessaires pour faire vivre le CVBM.

La tarification ne va pas augmenter en 2023, les licences si : voir information de la trésorière.

Ce sera posté sur le site " cvbm.fr ".

Entrevue avec le port de Bonneuil : M. Le Doujet et M. Thuillier, nos interlocuteurs, nous ont écoutés lors d'une réunion pour le projet d'une autorisation d'occupation temporaire AOT pour l'autorisation officielle de naviguer dans les darses : réponse attendue début 2023.

Il faut bien veiller à ne pas gêner la navigation des péniches, l'utilisation des VHF est indispensable.

### **Les relations CVBM/SCI ST JULIEN :**

Des parts de SCI sont à acheter pour conforter l'équilibre des parts détenues par les membres actifs (le pratiquant bénéficie d'une remise de 60€ sur bateau agréé en possédant un lot de parts SCI.)

Conformément aux statuts, les personnes qui quittent le club doivent revendre leur part pour éviter la disparition de celle-là, ce qui serait dommageable pour notre avenir.

## **Projets pour 2023**

Le calendrier des activités pour 2023 va paraître bientôt sur le site.  
Suivi de l'inscription de la régata ZACA au calendrier de la FFV avec le nouveau président de la VGA Voile.

Déplacements à l'extérieur étendus de préférence vers des clubs qui participent à nos régates.

Formation des nouveaux vers plus d'autonomie dans l'organisation et la gestion des activités du club.

Apprendre à utiliser régulièrement la radio pour l'écoute du trafic des péniches.  
Préparer dossier VNF + le Port + la Préfecture pour régates officielles afin de maintenir nos relations de navigation dans les darses.

Les voiliers du club : il faut veiller à leur entretien, nettoyage, ponçage ; ils sont utiles pour promouvoir notre club (les volontaires sont les bienvenus). Une flotte club c'est pratique mais elle a ses contraintes aussi.

Trouver une solution pour les voiliers dériveurs du club sans usage et sans équipage. Faut-il les garder ou s'en séparer pour faire de la place ?

Opération APER (Association pour la Plaisance Eco-Responsable) : contact est pris via la FFV pour l'enlèvement et la déconstruction de bateaux – ici le Listel, toujours en cours...

Travaux : nous essayons d'entretenir et d'améliorer l'infrastructure et les locaux : ponton, état des remorques, pneus, signalisation, espaces verts, quai béton, déblayage des encombrants, transport à la déchetterie, nettoyage atelier.

Il est essentiel de laisser libre le plus possible et ne pas monopoliser les abris bateaux, les bers, pour que chacun puisse profiter de ceux-là afin d'effectuer ses travaux tels que carénage, antifouling, etc.... remorques.

Trouver des véhicules pour tracter les voiliers clubs en régates externes pour plus de participation.

Envisager la possibilité d'une journée par mois pour travailler sur ces chantiers avec quelques volontaires (à débattre).

L'élection de nouveaux membres au comité directeur est nécessaire pour remplacer et nommer un nouveau Président et un nouveau Trésorier. Après 7 ans de service un renouvellement est nécessaire !

*Rapport approuvé à l'unanimité*

## **Rapport sportif (Philippe Roy)**

Peu de challenges Batilus ont été courus : 5 régates alors que sont prévus 17 ou 18 régates. Météo, régates extérieures en sont la cause mais il faudra faire un effort en 2023. Une régata a été annulée par manque de cabine et de sécu, personne ne s'est porté volontaire... 12 personnes avaient participé à la formation « départ » mais seules 3 personnes ont donné des départ.

Le calendrier est presque finalisé mais toutes les régates extérieures sont regroupées en fin de saison (Le Pecq les 3, 9, 10, 24 septembre), St Fargeau (le 5 novembre) puis la Zaca.

La Coupe IdF à la Mer au Havre les 17, 18, 19 mars sur J80, 5 membres d'équipage, 1300€. Prévoir l'hébergement en plus. Si intéressé, contacter le bureau du CVBM.

Trophée de la Ligue : Mantes 8, 9, 10 avril  
(voir le calendrier complet sur le site du club)

Les membres qui utilisent les bateaux du club doivent en prolonger l'entretien. Le plus gros a été fait par le club. Les Lasers ont été entretenus. Un haut de mât standard et une voile standard ont été achetés pour avoir 2 bateaux identiques prêts à naviguer. 420 et Snipe idem. La Caravelle a besoin de travaux qui vont être faits. Faut-il se débarrasser des autres dériveurs ?

### **5 régates sont au calendrier FFV**

- Femmes à la barre
- Challenge Quillards de sport
- Challenge des Guiguettes
- Pieds Gelés Habitables
- Pieds Gelés Dériveurs

Un effort a été fait pour nettoyer et libérer les **vestiaires** qui n'étaient pas marqués. Merci à Margo d'avoir vidé tous les vestiaires qui avaient été ouverts par Marc Lafagne. Il reste à voir les n° 16, 28, 33, 54 et 59. Essayer de regrouper les vestiaires d'un même membre éparpillés dans la pièce.

### **Résultats saison 2022**

#### **DÉRIVEURS**

- \* Descente de la Seine (5 B) (Y.C. Le Pecq) Dériveurs 12 juin 2022
  - 1 Philippe Roy et Bruno Bénédictus
- \* Régate l'Estivale (5 C) (C.N.C.R. Choisy le Roi) Dériveurs 26 juin 2022
  - 5 Marc Lafagne
- \* Régate départ. solitaire (5 B) (C.V. Centre-Cerdon du Loiret) 03 septembre 2022
  - 18 Bruno Bénédictus
- \* Championnat de ligue (5 A) (C.V. Centre-Cerdon du Loiret) Finn 4 septembre 2022
  - 13 Bruno Bénédictus
- \* La FinnCoq (4) (C.V. Centre-Cerdon du Loiret) Finn 1 et 2 octobre 2022
  - 13 Bruno Bénédictus
  - 18 Bernard Baray
- \* Pieds gelés Dériveurs (5 A) (C.V.B.M. Créteil) Dériveurs 27 novembre 2022
  - 6 Philippe Roy et Chantal Lavisse
  - 7 Philippe Bonnet ( Windy )
  - 9 Bernard Baray
  - 10 Bruno Bénédictus
  - 13 Éric Louveau et Sylvain Rabaté
  - 15 Jean-Luc Tisseuil

## QUILLARDS DE SPORT

- \* Descente de la Seine (5 B) (Y.C. Le Pecq) *Quillards de sport* 12 juin 2022
  - 7 Hubert Plateaux et Micha Kramer
- \* Les 6 h. de Vaux (5 A) (C.V.Vaux sur Seine) *Quillards de sport* 25 septembre 2022
  - 13 Éric Louveau et Jean-Luc Tisseuil
  - 14 Jean-François Renoux et Antoine Marchais
- \* Coupe Vent d'Ouest et quillards de sport (5 B) (C.V.B.M. Créteil) *Quillards de sport* 16 octobre 2022
  - 1 Éric Louveau et Antoine Marchais
  - 2 Bernard Baray et Frédéric Blondeau
  - 3 Jean-François Renoux et Chantal Lavisce
  - 4 Sylvain Rabaté et Bruno Bénédicteus
  - 5 Alain Legrain et Nicolas Josa
  - 6 Hubert Plateaux et Jean-Luc Tisseuil
- \* Pieds gelés habitables (5 A) (C.V.B.M.Créteil) *Quillards de sport* 20 novembre 2022
  - 2 Jean-François Renoux
  - 5 Hubert Plateaux et Misha Kramer

## HABITABLES

- \* Descente de la Seine (5 B) (Y.C. Le Pecq) *Habitables* 12 juin 2022
  - 2 Chantal Lavisce et Marc Blondeau
  - 4 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
  - 6 Marc Lafagne, Morganne Lafagne et Margo (Régine Parisot)
- \* Myth of Malham Cup (4) (Y.C. Granville) *Corsaires* 31 juillet 2022
  - 4 Marc Lafagne
- \* La Jolie Mantaïse (5 A) (A.S. Mantes) *Habitables* 11 septembre 2022
  - DNA Marc Lafagne
- \* Régate 4 C (4 C) (A.S.Mantes) *Corsaire / Cap Corse* 17 et 18 septembre 2022
  - 13 Marc Lafagne et Ailton Sepulveda
- \* Les 6 h. de Vaux (5 A) (C.V.Vaux sur Seine) *Osiris Habitables* 25 septembre 2022
  - 5 Philippe Roy et Bruno Bénédicteus
  - 8 Chantal Lavisce et Marc Blondeau
  - 16 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
- \* Le Ruban Bleu (5 A) (Y.C. Triel) *Habitables* 2 octobre 2022
  - 3 Philippe Roy et Jean-Luc Tisseuil
  - 7 Chantal Lavisce et Marc Blondeau
- \* Pieds gelés habitables (5 A) (C.V.B.M.Créteil) *Osiris Habitables* 20 novembre 2022
  - 3 Philippe Roy et Bruno Bénédicteus
  - 4 Chantal Lavisce et Marc Blondeau
  - 6 Marc Lafagne, Jean-Marie Lemmel, Régine Parisot
  - 7 Judy Shrewsbury et Basile Soulebot
  - 9 Arnaud Champagne de Labriolle et David Agniel

## RÉSULTATS DÉRIVEURS 2022

### **CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS DÉRIVEURS** (au 29/11/2022)

- **Classement : 243** (sur 300 classés) (175 en 2021)

### **CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL DÉRIVEURS** sur 7224 classés (au 29/11/22)

- **1969** Bruno Bénédiclus (1683 en 2021)
- **2265** Philippe Roy (1841 en 2021)
- **3064** Chantal Lavisse
- **3351** Bernard Baray (2827 en 2021)
- **4535** Marc Lafagne
- **4570** Éric Louveau (3984 en 2021)
- **4570** Sylvain Rabaté
- **5271** Jean-Luc Tisseuil (4079 en 2021)
- **2266** Philippe Bonnet 2266 ???

## RÉSULTATS QUILLARDS DE SPORT 2022

### **CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS QUILLARD DE SPORT** (au 29/11/2022)

- **Classement : 74** (sur 80 classés) (41 en 2021)

### **CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL QUILLARD DE SPORT** sur 1704 classés (au 29/11/2022)

- **680** Jean-François Renoux (197 en 2021)
- **862** Hubert Plateaux (444 en 2021)
- **878** Antoine Marchais (224 en 2021)
- **878** Éric Louveau (231 en 2021)
- **947** FrédéricBlondeau (242 en 2021)
- **947** Bernard Baray (317 en 2021)
- **1032** Chantal Lavisse (440 en 2021)
- **1065** Bruno Bénédiclus (735 en 2021)
- **1065** Sylvain Rabaté (703 en 2021)
- **1147** Alain Legrain (384 en 2021)
- **1147** Nicolas Josa (735 en 2021)
- **1177** Michael Kramer
- **1230** Jean-Luc Tisseuil

## RÉSULTATS HABITABLES 2022

### **CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS HABITABLES** (au 29/11/2022)

- **Classement : 265** (sur 411 classés) (169 en 2021)

### **CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL HABITABLES** sur 17124 classés (au 29/11/2022)

- **2464** Chantal Lavisse (1359 en 2021)
- **2464** Marc Blondeau (764 en 2021)
- **2584** Marc Lafagne (1187 en 2021)

- **2702** Philippe Roy (1359 en 2021)
- **4248** Bruno Bénédiclus (3343 en 2021)
- **4753** Jean-Luc Tisseuil
- **6843** Bruce Commeau (1536 en 2021)
- **6843** Sylvain Rabaté (1536 en 2021)
- **8910** Régine Parisot
- **9715** Jean-Marie Lemmel
- **9715** Ailton Sepulveda
- **10456** Judy Shrewsbury
- **10456** Basile Soulebot
- **11706** Arnaud Champagne de Labriolle
- **12170** Jean-François Renoux

- **TROPHÉE ILE DE FRANCE HN OSIRIS 2022** (au 21/11/2022)

**Classement club** : en attente

**Classement skipper** : (sur 32 classés)

- **5** Philippe Roy
- **8** Chantal Lavisce
- **16** Marc Lafagne
- **22** Judy Shrewsbury
- **26** Bruce Commeau
- **27** Arnaud Champagne de Labriolle

**Classement équipiers** : (sur 58 classés)

- **9** Marc Blondeau
- **13** Bruno Bénédiclus
- **20** Jean-Luc Tisseuil
- **33** Jean-Marie Lemmel
- **42** Basile Soulebot
- **51** Sylvain Rabaté
- **52** David Agniel

**CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL 2022 (Dériveurs – Quillards de sport – Habitables)**

Sur 30118 classés au 29/11/2022

- **4398** Marc Lafagne (3322 en 2021)
- **5539** Bruno Bénédiclus (4899 en 2021)
- **6521** Philippe Roy (5098 en 2021)
- **7249** Chantal Lavisce (4599 en 2021)
- **7249** Marc Blondeau (4176 en 2021)
- **8491** Jean-François Renoux (6694 en 2021)
- **8872** Jean-Luc Tisseuil (18879 en 2021)
- **11736** Bernard Baray (9263 en 2021)
- **12687** Sylvain Rabaté (6034 en 2021)
- **14374** Bruce Commeau (6034 en 2021)
- **15586** Eric Louveau (5011 en 2021)
- **20383** Régine Parisot



- **22775** Ailton Sepulveda
- **22775** Antoine Marchais (5188 en 2021)
- **22775** Jean-Marie Lemmel
- **23809** Hubert Plateaux (13756 en 2021)
- **24210** Frédéric Blondeau (7481 en 2021)
- **24947** Basile Soulebot (19315 en 2021)
- **24947** Judy Shrewsbury
- **28148** Alain Legrain (11483 en 2021)
- **28148** Nicolas Josa (19704 en 2021)
- **28822** Arnaud Champagne de Labriolle
- **28822** Michael Kramer

#### Classement par points de la classe Snipe (47 classés)

- Philippe Roy 18<sup>e</sup>
- Bruno Benedictus 32<sup>e</sup>
- Éric Louveau 35<sup>e</sup>

Commentaire de J-Marie Lemel : rien ne vaut une régates en temps réel. Donc pourquoi ne pas faire un classement séparé lorsqu'il y a plus de 5 bateaux du même type ?

Réponse : le classement en question est inclus dans le classement général.

*Rapport adopté à l'unanimité*

### Rapport financier (Chantal Lavisse)

<u>Avoirs au 31-12-2022</u> :	Compte courant	=	<b>6 223,07</b>
	Livret A (dont intérêt 2022)	=	<b>39 854,88</b>
	Total	=	<b>46 077,95</b>

Au compte de résultat, il ressort une perte de : **1 314,68€**.

L'année passée nous avons bénéficié de remises sur certains postes : VNF, etc (pandémie COVID) à près de 50%.

Compte tenu du résultat au compte courant, j'ai transféré 3000€ au compte épargne Livret A le 31/12/2022. Il est essentiel de conserver une épargne conséquente.

- 1) Jean-Claude étant parti définitivement, les charges EDF, EAU seront moins lourdes.

La participation de nos membres aux tâches d'entretien est essentielle pour limiter les frais.

Une alarme a été achetée et posée par Bruce et Marc + des outils plasma et lime électrique + serrurerie + jardin + ordinateur portable

Les moteurs des bateaux sécurité ont été révisés ; il a fallu passer par un autre réparateur plus consciencieux (le moteur blanc doit être revu également – avance faite)

Le CVBM a supporté des frais de gestion pour la SCI, corrigée, et également pour les rachats des 10 dernières parts vendues enregistrées au Greffe et aux Impôts. Ces frais seront régularisés et

payés par les membres et le club.

6 parts ont été cédées à certains de nos membres et 4 autres achetées par le club dont une a été offerte gracieusement.

Le CVBM veut préserver un statut majoritaire au sein de la SCI.

### **Les charges :**

**L'eau** est réglée, à la quota part suivant lecture de notre compteur, à l'US Créteil Canoé-Kayak qui reçoit la facture globale.

**EDF** : charge moindre – à venir environ 65€/mois – un solde de 2021 à 352,85€ n'avait pas été prélevé et figure donc dans le décompte

**Fioul et Gaz** : le coût du fioul a considérablement augmenté (704€ pour 400litres) – comme pour les bouteilles gaz (utilisées lors de la choucroute) 2 pour 84€ ; avons découvert ultérieurement près le local habitation une bouteille gaz pleine ! De fait nous avons des réserves pour au moins 3 ans.

**Entretien et petits équipements** : comme cité ci-avant, achats de alarme et outils.

**Fournitures bateaux club** : entretien divers.

**Secrétariat** : papeterie – cartouches et autres – ordinateur portable 299,99€ (le précédent puissance 8)

**Location** : VNF utilisation voie navigable et emprise par nos pontons

**Maintenance** : extincteurs (SIE) grue/palan (DEKRA)- entretien moteurs – réparation lave-vaisselle

**Assurances** : RC – locaux – bateaux /remorques club (prix stable)

**Documentation** : photos et cadre

**Rémunérations intermédiaires** : frais liés à la SCI

**Réceptions** : frais journée verte

**Internet** : Orange et site 1 and 1

**Affranchissements** :

**Télécom** : frais pour assistance avec SG

**Services bancaires** : avons bénéficié d'une remise réajustée sur 2021 ; mais dès 2022 forfait à 13€/mois

**Cotisations FFV, OMS, AS Corsaire** : stable (OMS n'a pas encaissé le chèque de 20€)

**Impôts fonciers** : toujours en hausse ; encore 3 ans de lissage (et plus!)

**Droits enregistrement** : frais SCI Impôts pour parts achetées par le club (il en manque une)

**Achats licences à FFV** :

**Frais Pieds Gelés** : Par Transgourmet, nous n'avons pas eu les reçus complets lors de la livraison, donc le commercial a fait faire un "gros" avoir (210€) : et achats à Carrefour

**Frais autre** :

**Achats parts SCI** : 3 sur 4 par le club et déduction des frais de 50€ prélevés sur le vendeur

2) Les Pieds Gelés ont rapporté une petite recette ; il est difficile, voire impossible de connaître à l'avance le nombre de participants/convives.

Avec quelques nouveaux membres et bateaux le total de nos cotisations est raisonnable pour subvenir aux charges totales supportées par le CVBM.

L'éclair rouge Kernten a été vendu à un de nos membres qui le retape et navigue avec

Régularisation de ventes de parts SCI : différence des 50€ restant due lors de la cession,

### **Les recettes :**

**Subvention** : aucun dossier

**Recette Pieds Gelés** : permet de couvrir les frais

**Recettes Membres, bateaux** ; honorables donc

**Vente licences** : obligatoire pour naviguer, être en règle près le CVBM

**Produits d'exception** : vente Éclair

**Vente matériel** : minime

Les licences 2023 augmentent :

adulte	= 60€ (dont primo)
jeune	= 30€ (dont primo)
temporaire 1 jour	= 16€
temporaire 4 jours	= 31€

Dans la licence, il est tenu compte de l'assurance RC, assistance rapatriement et IA. (que l'on peut consulter sur le site FFV), ce qui est un minimum, comme pour toutes assurances.

Les propriétaires voiliers quillards, habitables, voire dériveurs devront me fournir leur attestation assurance bateau, le club pouvant être tenu responsable lors d'un sinistre.

Les cotisations de parkings spécifiques (Ski nautique et Pêcheurs) augmentent en 2023. Courriers ont été adressés pour information en novembre 2022

Ski nautique 480€ x 2 + 140€ pour 3<sup>e</sup> bateau sécu

Les Pêcheurs = 250€

## Budget prévisionnel 2023

Il est fait mention des montants tant en charge qu'en recette tenant compte des années précédentes et des derniers évènements (lieu d'habitation fermé et correction SCI)

Toutefois, faudrait-il acheter une 3<sup>e</sup> sécu (orange) pour remplacer celle qui nous a été volée > 2000€ et prévoir d'autres fournitures pour entretien des clôtures et bâtiments, particulièrement l'ancien lieu d'habitation qui devrait servir d'entrepôt (matériel\*outillage\*) >2599€

**Voir le compte d'exploitation en annexe p.13.**

*Rapport approuvé à l'unanimité*

## Liaison SCI / CVBM (J-F Renoux)

Les statuts ont été changés pour être en conformité avec la loi. A partir de là, les échanges de parts ont pu reprendre.

Le club paie toutes les charges de fonctionnement et la SCI n'a rien à supporter mais doit avoir un compte bancaire.

## Élection du bureau

Mandats échus :	Philippe Roy	se représente	<i>élu à l'unanimité</i>
	Chantal Lavisse	se représente	<i>élu à l'unanimité</i>
	Laurent Dufort	se représente	<i>élu à l'unanimité</i>
	Jean-François Renoux	se représente	<i>élu à l'unanimité</i>
	Bruce Commeau		

Nouveaux candidats : aucun

Certains membres souhaiteraient assister aux réunions du comité directeur sans en faire partie : c'est tout à fait possible et l'information sur les dates et heures de ces réunions seront adressées à tous.

## Composition du nouveau bureau 2023 :

Président	: Bruno Benedictus
Vice-président	: Philippe Roy (activité sportive)
Trésorier	: Jean-Luc Tisseuil
Secrétaire	: Chantal Lavisse
Secrétaire-adjointe	: Sylvie Le Bour
Bâtiments, infra-structure	: Marc Blondeau
Relations ligue, CDV	: Laurent Dufort
Communication, sponsoring	: Hubert Plateaux
Développement de la flotte	
Quillards de sport	: Jean-François Renoux
Domaine à déterminer	: Sylvain Rabaté

Bruce Commeau, absent, souhaite-t-il continuer la gestion des caméras vidéo, sécurité ? à confirmer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h55

La secrétaire de séance : Sylvie Le Bour

CERCLE DE VOILE DE LA BASSE MARNE – Compte de résultat 2021-2022 et budget prévisionnel 2023

CHARGES (Dépenses)	PRODUITS (Recettes)						
	2023	2022	2021				
Achat matériel	2000,00			Subvention	0,00		
EAU	250,00	364,00	0,00	Recettes PG	900,00	880,00	700,00
EDF	720,00	1845,41	1806,77	Recettes régates autres	100,00		
FIJUL / GAZ		850,69		Cotisations Membres	6200,00	6430,00	5810,00
Fournitures – entretien bâtiments	2599,00	2279,69	1133,60	Cotisations Bateaux	9500,00	9876,00	8922,00
Fournitures – entretien bateaux club	300,00	492,94	210,60	Cotisations Licences	2000,00	2209,50	1979,00
Secrétariat	450,00	567,12	423,63	Produits d'exception		500,00	20,00
VNF	1200,00	1117,12	551,15	Vente matériel		18,37	
Entretien Immobilier	800,00		86,00	Ventes Parts SCI	500,00	250,00	
Maintenance matériel	900,00	1427,75	732,96	recettes fêtes			
Assurances	2100,00	1924,76	2084,37				
Documentation		15,00	68,57				
Rémunérations diverses SCI		2511,00					
Frais réception	100,00	67,31	229,33				
Internet + gestion site	610,00	609,46	609,46				
Affranchissement	110,00	114,74	130,83				
Télécom		1,84					
Frais gestion S.G.	156,00	94,80	122,40				
Cotisations FFV/Ligue/AS Corsaire	380,00	347,50	313,00				
Foncier ( impot )	3000,00	2724,00	2430,00				
Droits Enregistrement	25,00	75,00	935,37				
Licences – achat FFV	2000,00	1946,00	1979,00				
Frais régates PG	900,00	702,42	1005,36				
Frais autres	100,00	50,00					
Charges exceptionnelles	0,00						
Rachat part SCI	500,00	1350,00					
Total des Charges	19200,00	21478,55	14852,40	Total des Recettes	19200,00	1314,68	17431,00
Résultat de l'exercice			2578,60	Résultat de l'exercice			
<b>TOTAL</b>		<b>21478,55</b>	<b>17431,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>21478,55</b>	<b>17431,00</b>